



L'Agriculture urbaine en droit français Atelier du lundi - 31/10/2022

Résultats et réflexions

Les professionnels de l'agriculture urbaine installent une diversité de projets...



LES POTAGERS et JARDINS COLLECTIFS



LES FERMES URBAINES
PARTICIPATIVES



LES FERMES URBAINES SPÉCIALISÉES

Activités agricoles

Activités sociales

ENQUÊTE JURIDIQUE

Une trentaine de projets contactés 16 entretiens de 30 minutes réalisés

Potagers et Jardins collectifs	2
Fermes urbaines participatives	6
Fermes urbaines spécialisées	8



...multifonctionnels

Cette multifonctionnalité questionne le droit agricole et la définition du statut de l'agriculteur urbain.

Productive maraîchage, arboriculture, fleurs, micropousses, etc.

Fonctions de l'AU

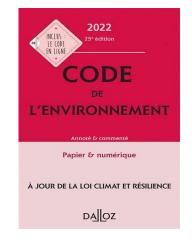
ilots de fraicheur, rétention des eaux de pluies, maintien de la biodiversité, etc. Sociale
Précarité alimentaire,
insertion, animation et
pédagogie, etc.



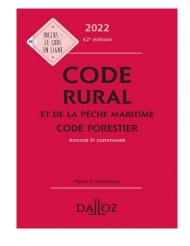
L'agriculture urbaine : une superposition de plusieurs normes















Il régit les règles d'occupation du sol (constructions, clôtures etc.) ->il protège en partie l'agriculture, il permet de limiter le grignotage des sols en périurbain (ZAN) Il régit les règles sur la protection de la biodiversité et des espaces naturels.

Il régit les règles pour l'activité agricole : définition, statut social, foncier, aides agricoles, gouvernance etc.

Principe d'indépendance des codes

Sommaire

PARTIE 1 : Les statuts de l'agriculteur urbain

PARTIE 2 : Le foncier urbain



-1

Les statuts de l'agriculteur.trice urbain.e

L'agriculteur urbain exerce-t-il une activité agricole ?

Rechercher si l'activité est agricole permet de savoir si la réglementation agricole lui est applicable.

3 trois définitions différentes de l'activité agricole...

Contexte juridique	Contexte fiscal	Contexte social
Définition juridique Art. L311-1 du CRPM	Définition fiscale Art. 63 du CGI	Définition sociale Art. L722-1 du CRPM
 Conséquences: CFE compétent Type de bail Structure support des activités Urbanisme Aides économiques 	 Conséquences : Fiscalité applicable au revenu professionnel TVA Impôts locaux 	Conséquences: Affiliation à un régime de sécurité sociale • régime général des salariés • protection sociale des indépendants • MSA

Source: A. Bounaceur, 2021

CRPM : Code rural et de la pêche maritime

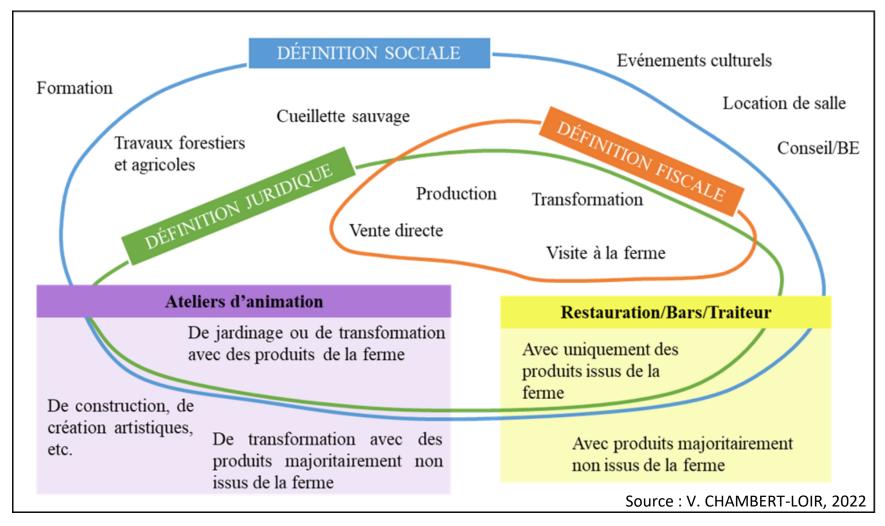
CGI: Code général des impôts

CFE : Centre de formalité des entreprises



L'agriculteur urbain exerce-t-il une activité agricole ?

...au champ d'application différent





CONTEXTE JURIDIQUE

Contexte juridique

Définition juridique Art. L311-1 du CRPM

Conséquences:

- CFE compétent
- Type de bail
- Structure support des activités
- Urbanisme
- Aides économiques



Définition juridique de l'activité agricole





Activité agricole par nature



"La maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle."



Activité agricole par relation

- Activités de prolongement (ex. vente ; transformation)
- Activités ayant pour support l'exploitation



Activité agricole par détermination de la loi

Activités équestres, méthanisation, cultures marines, déneigement et le salage.

Diversification agricole





Le choix de la structure support du projet d'agriculture urbaine

Quels intérêts de la société civile agricole pour l'agriculture urbaine ?

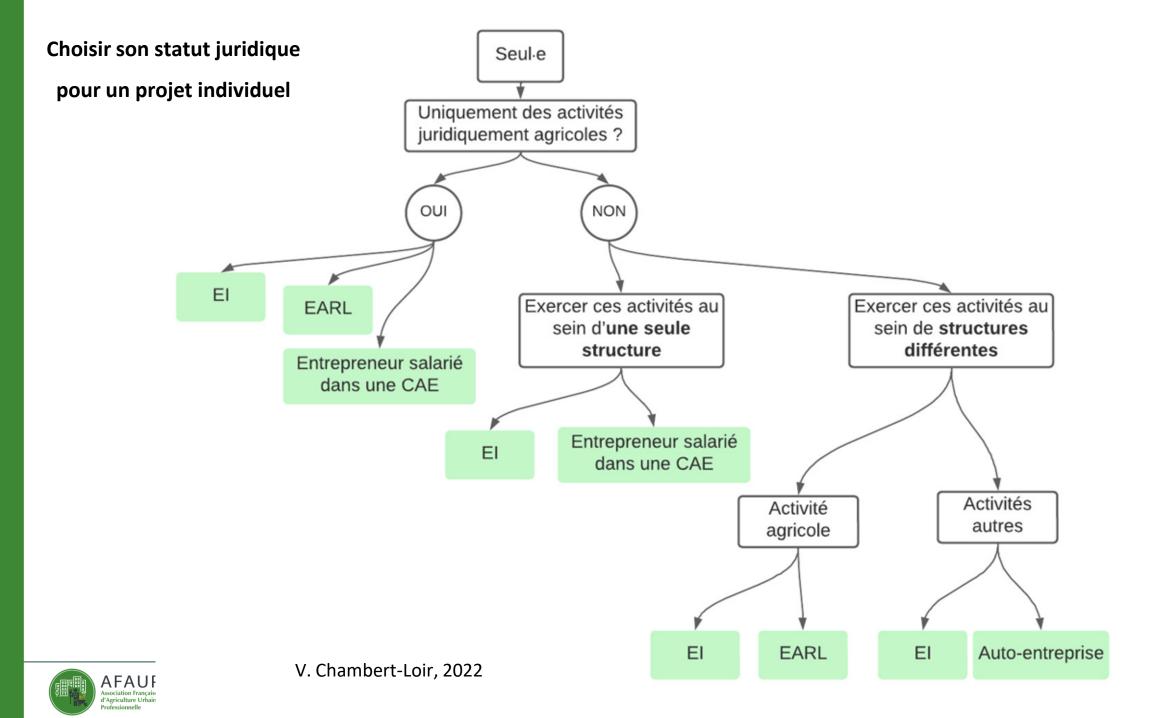
Société civile agricole

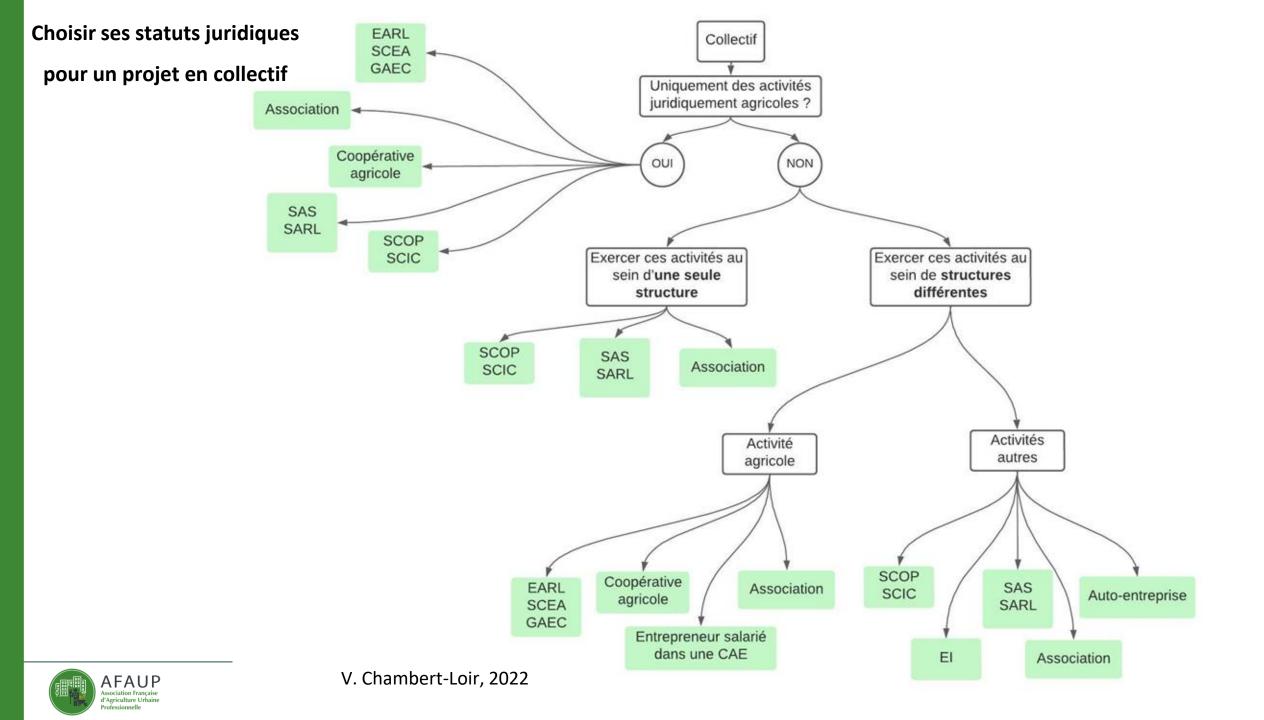
- Accès au bail rural | Accès aux aides agricoles | Fiscalité adaptée | etc.
- La société civile agricole ne peut pas avoir une activité autre qu'agricole!

Comment choisir?

- 1. Le projet se monte-t-il seul ou en collectif?
- 2. Quelles seront les différents types d'activités (agricoles, artisanales, commerciales, libérales) ?
- 3. En cas de pluriactivité, est-ce que je préfère créer une seule ou plusieurs structures ?







CONTEXTE FISCAL

Contexte fiscal

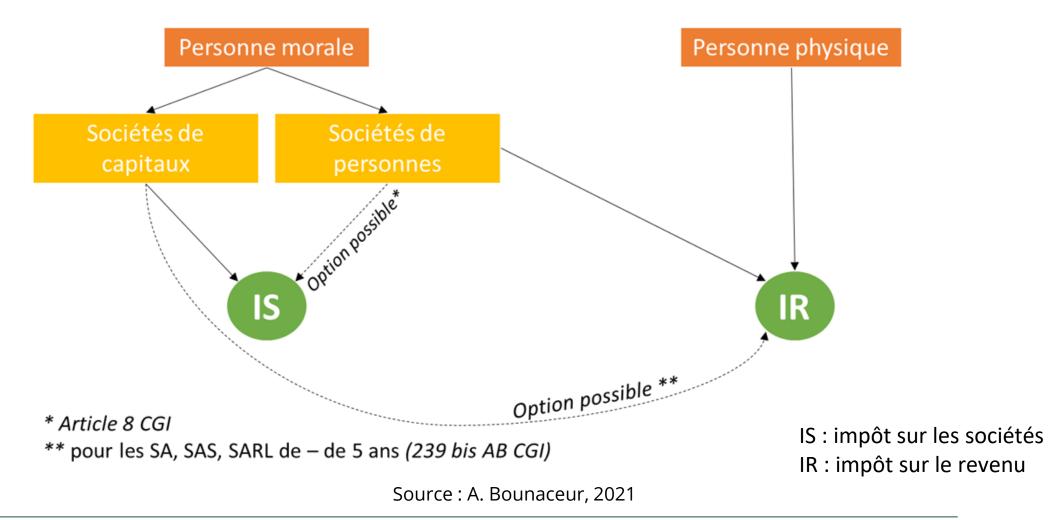
Définition fiscale Art. 63 du CGI

Conséquences:

- Fiscalité applicable au revenu professionnel
- TVA
- Impôts locaux



A quel régime fiscal le projet se rattache-t-il ?





Pluriactivité

BA : bénéfice agricole

BIC : bénéfice industriel et commercial

BNC : bénéfice non commerciaux

imposition homogène des bénéfices

imposition **hétérogène** des bénéfices

	ВА	BIC	BNC
Production maraîchère	×		
Vente directe	×		
Transformation	×		
Restauration même si uniquement des produits issus de la ferme		×	
Achat-revente		×	
Travaux agricoles (entretiens de jardins) Location de salle		×	
		×	
Formation			×



Contexte social

Définition sociale Art. L722-1 du CRPM

Conséquences:

Affiliation à un régime de sécurité sociale

- régime général des salariés
- protection sociale des indépendants
- MSA

L'agriculteur urbain est-il affilié à la MSA?

Chef d'exploitation

SMA surface min d'assujettissement (fixée par le dpt)

Le temps de travail (1 200 h/an)

Le revenu professionnel (> ou = 800 SMIC horaire)

Si au moins un des seuils est atteint : chef d'exploitation

Salarié agricole

1° les salariés travaillant sur les exploitations et dans les entreprises agricoles

2° Gardes-chasse, gardes-pêche, gardes forestiers, jardiniers, jardiniers gardes de propriété et, de manière générale, toutes les personnes qui, n'ayant pas la qualité d'entrepreneur, sont occupées par des groupements et sociétés de toute nature ou des particuliers à la mise en état et à l'entretien des jardins ;



Travailleur non-salarié agricole (NSA)	Travailleur non salarié non agricole (NSNA)	Salarié agricole (SA)	Salarié non agricole (SNA)
Chef d'exploitation	Chef d'entreprise	Salarié	Salarié
Respecte un des 3 critères AMA		Salarié d'un EA « jardinier » « entretien de jardins »	Salarié d'une entreprise non agricole
MSA Régime NSA	Sécu sociale des indépendants	MSA Régime des salariés agricoles (SA)	Régime général

Pluriactivité des personnes cumulant des activités indépendantes NSA et NSNA

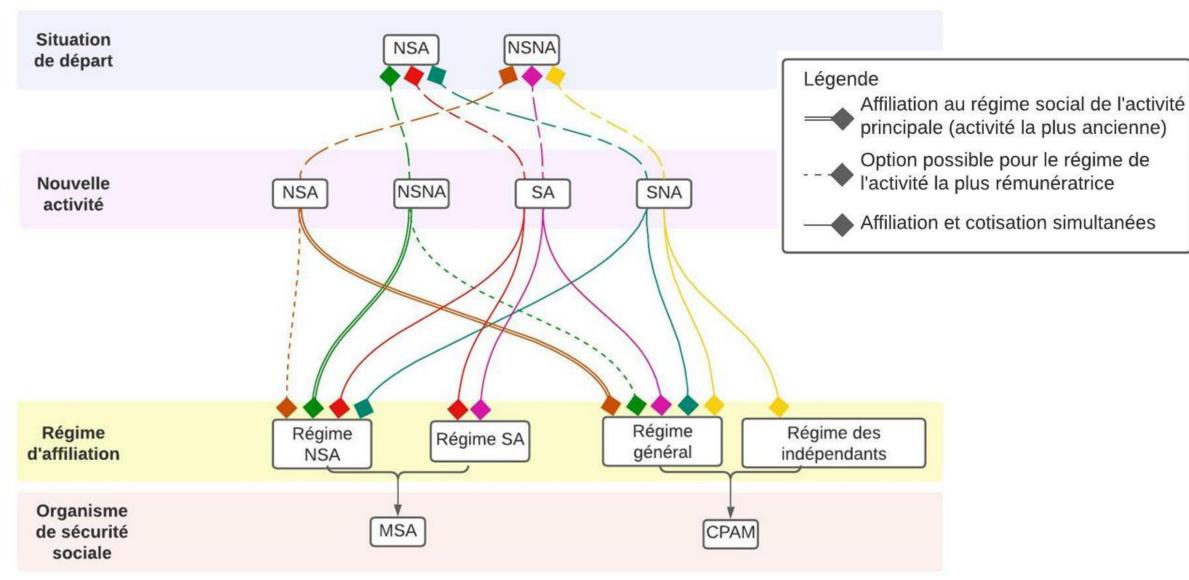
PRINCIPE d'affiliation au régime social de l'activité la plus ancienne qui est réputée être l'activité principale.

OPTION possible : affiliation au régime social de l'activité principale (qui génère le plus de revenus).

Pluriactivité des personnes cumulant une activité indépendante et une activité salariée

PRINCIPE de la double affiliation





Source: V. CHAMBERT-LOIR, 2022

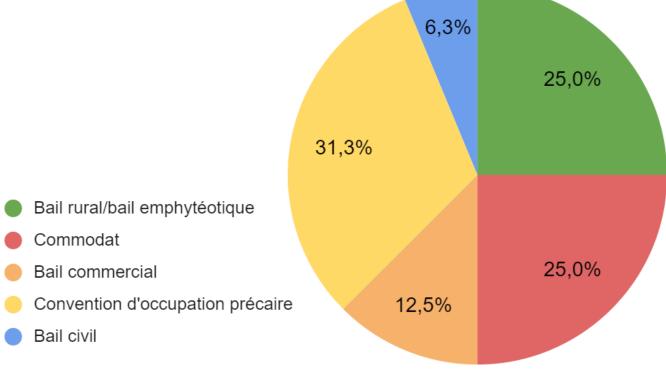
Une zone grise subsiste ... l'affiliation de l'animateur de jardin à la MSA

-2-Le foncier urbain

Contractualisation sur le foncier urbain pour l'AU

Des contrats précaires :

- courts (<5 ans)
- clauses inadaptées à l'activités
- loyers élevés
- etc.



Convention d'occupation précaire

Grande liberté dans la rédaction des clauses => bien négocier sa convention

Commodat

Gratuit | Annulation possible à tout moment



Zoom sur le bail rural



« toute mise à disposition à titre onéreux d'un immeuble à usage agricole en vue de l'exploiter pour y exercer une activité agricole définie à l'article L. 311-1 »

Protection du preneur sur 2 aspects :

- <u>temporel</u>: **contrat long** (9 ans min) + **droit au renouvellement**
- <u>financier</u>: **encadrement** des loyers + **indemnisation** des investissements réalisés sur le terrain en cas de non renouvellement

Ø dérogations possibles car d'ORDRE PUBLIC

Requalification du contrat en bail rural devant le Tribunal paritaire des baux ruraux



Est-ce possible un bail rural en ville?

Ø de condition de ruralité

Tout immeuble pouvant recevoir une affectation agricole est un immeuble agricole



L'immeuble urbain peut être agricole

Jouissance exclusive à l'usage agricole



Difficultées liées à la multifonctionnalité des projets d'AU

Le caractère immeuble du bien



Les fermes mobiles (supports démontables) échapperaient donc au bail rural



Le bail rural est-il réellement adapté en ville ?

Pas de protection du preneur sur la durée



L411-32 CRPM : Autorise le propriétaire à résilier à tout moment le bail sur des parcelles dont la destination agricole peut être changée et qui sont situées en zone urbaine en application d'un PLU.

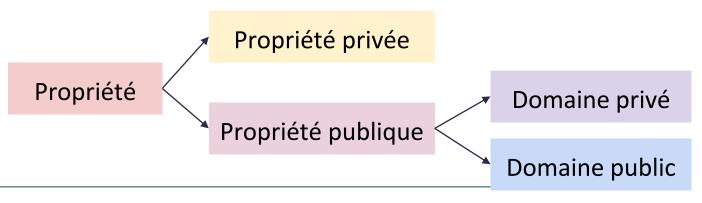
Pas de référentiel de loyer agricole en milieu urbain



Ce n'est pas incitatif pour les propriétaires

Impossible sur le domaine public

L'occupation du domaine public doit être **temporaire**, **précaire** et **révocable**.





Faut-il créer une adaptation du bail rural pour l'AU?

Faut-il penser à un nouveau contrat propre à l'AU?

ENJEUX liés au foncier

- Trouver un argumentaire pour convaincre les propriétaires à contractualiser sur du temps long
- Inciter les collectivités à désaffecter de leur domaine public les terrains sur lesquels elles souhaitent installer de l'AU



Pour rester en contact...

www.afaup.org

contact@afaup.org



L'AFAUP

ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE

Sources:

Guide Cérema – Expau
Rapport Claude Bernhard
Conférence Véronique Inserguet
Guide USH
Guide sur les baux en agriculture urbaine
Guide sur les documents d'urbanisme (à paraitre)

Boite à outil Parisculteurs Le droit à l'épreuve de l'agriculture urbaine - Victoire Chambert-Loir Travaux du RMT Agricultures urbaines

